



# ASSOCIATION ATB (AIDE TECHNIQUE BENEVOLE)

Promotion du Commerce Equitable : 21, Avenue de Verdun — 74100 ANNEMASSE

Tél/Fax : 04 50 38 89 48 - E-mail : pierre.kakpo@wanadoo.fr

Siège Social : 5, Rue du Buet — 74100 ANNEMASSE — Site : www.atb-france.org

No 35  
févr. 2008  
Tirage 1000 ex.

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'ASSOCIATION ATB

## Edito

De l'aide... à l'autonomie,  
de l'indépendance financière ...  
... au co-développement

En 1984, ATB-France s'engageait dans l'aide au retour, en permettant à des migrants de **créer une entreprise dans leur pays d'origine.**

Cette année, voilà 24 ans déjà que notre association s'occupe d'économie, de création d'emplois **« pour la prise en charge de l'individu par son travail ».**

En 1996, avec ATBD-Bénin, le Centre de Séchage des Fruits Tropicaux d'Abomey est créé et, **depuis 11 ans, le CSFT exporte des produits équitables.**

Jusqu'à présent, que ce soit les locaux ou les équipements nécessaires à l'activité «fruits», **tout repose sur l'investissement mutualisé des bailleurs de fonds et souscripteurs ATB, avec l'aide des financements partenaires sous forme de subventions, dons et prêts.**

Aujourd'hui, ATB - France souhaite que le CSFT s'engage dans l'apprentissage de son indépendance pour parvenir progressivement à l'autonomie financière.

Cette transition est un passage délicat et demande de la

vigilance pour une gestion rigoureuse de l'entreprise ; c'est à quoi s'attacheront le Directeur du CSFT et toute son équipe.

D'autre part, ATB-France, soucieuse de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'initiative, a le devoir de partager les diverses technologies liées à la transformation des fruits, en essaimant au Bénin et ailleurs.

En attendant, les réalités sont bien là : toute entreprise qui se veut autonome a besoin d'un fonds de roulement... Ce sera, pour 2008, le principal objectif d'ATB-France et d'ATBD-Bénin. En effet, on ne peut parler de co-développement qu'entre partenaires financièrement autonomes !

D'autre part, si ATB estime que le commerce équitable est un bienfait pour l'équilibre mondial, elle est certaine que **le co-développement est une nécessité** pour atténuer les effets de la délocalisation.

Nous vous invitons, au verso, à partager l'expérience-pilote que nous menons au Burkina Faso, pour le compte de la Région Rhône-Alpes.

Martine et Pierre Kakpo

## Dépaysez vos Mamans !

### Invitation Salon ACCES

Weekend de la

### Fête des Mères

24 & 25 mai 2008 ...

Une occasion de fêter

« les Mamans du Monde »

### ATB organise :

#### - Samedi 24 mai :

à midi : repas festif

après-midi : festivités

le soir : festival de musiques  
coordonné par «Hub»  
et repas dansant.

#### - Dimanche 25 mai :

à midi : repas festif exotique  
spécial « Fête des Mères »

après midi : thé dansant et  
autres festivités  
« surprises ».

**N'oubliez pas ce rendez-vous**

**Remplissez dès à présent**

**le coupon-réponse ci-dessous  
pour recevoir personnellement,  
avant le Salon,  
un bon de réservation  
pour les repas.**

PRE-RESERVATION

COUPON-REPAS « SPECIAL SOUSCRIPTEUR »

A RETOURNER A : MARTINE ET PIERRE KAKPO

21 AV. DE VERDUN - 741000 ANNEMASSE

pour tout renseignement : Tél/fax : 04 50 38 89 48 - courriel : pierre.kakpo@wanadoo.fr

NOM : ..... Prénom : ..... Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Je serai présent (e) au Salon ACCES

pour le repas de samedi (gratuit)

midi ou

soir

Nbre de personnes : ..... (maximum 4)

pour le repas de dimanche

midi

Nbre de personnes : .....

pour le thé dansant de dimanche (gratuit)

après-midi

Nbre de personnes : ..... (maximum 4)

Tournez s.v.p. →


## Comment le commerce équitable peut-il être un outil de co-développement entre la France et l'Afrique ?


Ce défi, la Région Rhône-Alpes l'a lancé à ATB-France  
qui est parti en mission au Burkina Faso, **du 17 au 25 août 2007**, dans la Région des Hauts-Bassins.  
Martine et Pierre Kakpo ont contacté sur place plusieurs entreprises agroalimentaires burkinabé  
ainsi que des entreprises françaises, à leur retour.

Le bilan à ce jour :

- **DAFANI S.A.**, visitée en fin de mission dans les Hauts-Bassins,
- **DELIFRUILTS S.A.** visitée au retour de mission, dans la Drôme,
- **THOMAS LE PRINCE S.A.** déjà partenaire du CSFT, est prête à s'engager de nouveau.

<p><b>DAFANI S.A.</b> Orodara *</p>		<p><b>Région des Hauts-Bassins</b> Burkina Faso</p>
<p>Cette société anonyme, au capital de <b>1.143.000 Euros</b>, <b>100 % africain</b>, a été créée en <b>juillet 2007</b>.</p> <p><b>Son activité : production et commercialisation</b> de pulpe de mangue aseptique, jus, nectars et cocktails à base de fruits tropicaux et d'eau minérale.</p> <p>DAFANI transformera, dès 2010,</p>	<p><b>24.000 t. de mangues fraîches faisant travailler 151 employés</b> (contre 60 en 2007) ainsi que <b>plusieurs milliers de producteurs</b>.</p> <p>Cette <b>unité industrielle écologique</b> possède déjà une <b>station d'épuration d'eaux usées</b> ; elle étudie la possibilité de mettre en place un <b>centre de valorisation de ses sous-produits</b></p>	<p><b>et des déchets verts.</b></p> <p>Sa demande de certification à Flo/Max Havelaar est en cours, mais déjà, <b>elle achète la matière première à prix correct</b>, consciente que les producteurs doivent vivre dignement du fruit de leur travail.</p> <p>DAFANI vend ses produits sur le marché local et <b>recherche des débouchés à l'export.</b></p>

<p><b>DELIFRUILTS S.A.</b> Saint-Donat l'Herbasse</p>		<p><b>Drôme</b> France</p>
<p>Créée en 1969, Cette société emploie, dans la Drôme, 280 collaborateurs pour un chiffre d'affaires qui dépasse, en 2007, les <b>110 millions d'Euros</b>.</p> <p>1er Fabricant en Europe de jus de fruits, elle fabrique <b>200 millions de litres de jus/an</b>.</p>	<p>Sa consommation annuelle de pulpe de mangue, pour les besoins de sa production, atteint les <b>1.000 tonnes</b>.</p> <p>Depuis 2002, DELIFRUILTS appartient au Groupe hollandais REFRESCO et compte <b>13 sites de production</b> en Europe.</p>	<p><b>Son objectif</b> : faire des mélanges, avec plusieurs variétés de pulpe de mangue.</p> <p>DELIFRUILTS réfléchit sérieusement à <b>l'introduction de produits équitables de très haute qualité, dans sa gamme de produits.</b></p>

<p><b>THOMAS LE PRINCE</b> Vallières</p>		<p><b>Haute-Savoie</b> France</p>
<p>Thomas Le Prince est <b>producteur de pommes, poires, framboises et cerises</b> sur 40 ha, en Haute-Savoie. La S.A. THOMAS LE PRINCE,</p>	<p>qui emploie <b>40 à 70 personnes</b> selon les saisons, transforme pommes et poires en jus de fruits. Son chiffre d'affaires est de <b>6.000.000 d'Euros</b>.</p>	<p>La société, qui achète déjà des produits du commerce équitable du Bénin, (fruits séchés, jus), aimerait <b>élargir sa gamme de produits équitables</b>.</p>

Par l'intermédiaire d'ATB, DELIFRUILTS, DAFANI et THOMAS LE PRINCE S.A. réfléchissent aux moyens à mettre en œuvre, pour que la pulpe de mangue de DAFANI atteigne l'**Excellence** et soit compatible avec les exigences des 2 entreprises françaises.

En effet, pour donner du sens à leur production, DELIFRUILTS et THOMAS LE PRINCE souhaiteraient acheter, **dans le cadre du commerce équitable et en co-développement**, de la pulpe de mangue à la société DAFANI.

En échange, DAFANI pourrait acheter, pour le marché burkinabé, toujours **dans le cadre du commerce équitable et en co-développement**, certains produits issus des producteurs de la Drôme et de la Haute-Savoie.

Si un protocole d'intention de partenariat a déjà été signé entre les sociétés du nord et du sud, **un protocole de collaboration est actuellement en cours de préparation entre DAFANI et DELIFRUILTS.**  
**Un protocole de collaboration pourrait également être signé entre DAFANI et THOMAS LE PRINCE.**

\* Orodara, 30.000 habitants, a fait une demande de coopération à la Ville d'Annemasse, qui a répondu favorablement.  
Un accord de coopération entre les 2 villes pourrait devenir effectif après les élections municipales de mars 2008 !  
Alors, un co-développement serait possible entre Orodara, « Verger du Burkina », et Annemasse, « Cité de la Solidarité Internationale ».